

PUBLIC CONCERNE	Tout salarié amené à participer ou réaliser une analyse d'accident ou incident du travail	PRÉREQUIS	Aucun prérequis	DATES	A définir ensemble
DURÉE	7 heures	PRIX	Nous consulter	LIEU	Dans votre établissement sur toute la France

CONTENU GENERAL DE LA FORMATION

La formation aborde :

- ◆ Les étapes de l'analyse d'un accident du travail
- ◆ Le recueil des faits, « à chaud » et « à froid »
- ◆ La méthode de l'arbre de causes
- ◆ La recherche des actions correctives et préventives

Il est possible d'ajouter un module complémentaire d'une journée pour les « garants arbre des causes » ou animateur sécurité. La méthode est approfondie et les étapes sont détaillées. Dans ce cas, nous pouvons également ajouter une étude de cas spécifique à votre organisme (accident dans votre entreprise).

OBJECTIF DE FORMATION

- ◆ Être capable de distinguer les faits et les interprétations ou jugements, lors d'une analyse d'accident.
- ◆ Participer à l'analyse d'un accident, en utilisant la méthodologie de l'Arbre des Causes

PROGRAMME

Partie 1 : Méthode d'analyse des accidents du travail, incidents ou presque accidents

- Enjeux : À quoi sert l'analyse des accidents et des incidents ?
- La survenue d'un accident
- But et déroulement d'une analyse d'accident - Présentation globale de la méthode
- Le recueil des faits
 - La visite terrain
 - Interview collective et individuelle
 - Méthodes I.T.MA.MI., QQQQCP, 5P
 - Brainstorming
- L'arbre des causes
 - Construction de l'arbre des causes
 - Interprétation de l'arbre des causes

ANALYSE DES ACCIDENTS ET INCIDENTS DU TRAVAIL

Pour faire en sorte qu'ils ne se reproduisent plus !



- La recherche des mesures préventives et correctives
 - Les principes généraux
 - Évaluer et sélectionner les mesures correctives

Partie 2 : étude de cas

Analyse d'un accident du travail

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT - ANIMATION

- Formation en présentiel ou distanciel
- Face à face, diaporama
- Vidéo film AQSE
- Exercice sur la distinction fait/interprétation
- La formation se déroule autour d'une étude de cas
- FORMATEUR : la formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels

DISPOSITIF DE SUIVI – VALIDATION DES ACQUIS – DOCUMENT(S) DÉLIVRÉ(S) SUITE À L'ÉVALUATION DES ACQUIS

- En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table
- En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Fiche d'évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
- Évaluation des acquis de la formation par un questionnaire et réalisation d'une étude de cas complète
- Fiche de présence
- Attestation de formation

DELAIS D'ACCES

- La durée estimée entre la validation du projet par le commanditaire et le début de la prestation sera précisée en amont dans l'offre commerciale.

ACCESSIBILITE

Nos formations inter-entreprises sont réalisées dans des établissements aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

Pour toute situation de handicap, que la formation se déroule en inter ou en intra, nous recommandons à tout participant en situation de handicap (ou commanditaire de l'action) de nous le signaler le plus en amont possible, pour l'accueillir et l'accompagner dans les meilleures conditions.

Référent Handicap : Olivier BOUTEILLER - 06 80 26 69 64 – olivier@aqse-france.com

CODE 0501-03

Année 2026